CTSD de l'Aude, 23 juin 2022

Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les Membres du CTSD,

Les fortes chaleurs que nous avons connues ces derniers jours n'étaient sans doute pas assez caniculaires… Il nous avait été en effet annoncé une période de dégel avant cet été : le dégel du point d'indice. Or l'été a commencé, la chaleur est bien là, mais notre point d'indice est étrangement toujours gelé !

Le SNALC se désole des annonces et promesses fantaisistes qui nous ont été faites au cœur de l'hiver. Ajoutons d'ailleurs que si le dégel du point d'indice est nécessaire pour tous les agents, il est à lui seul insuffisant pour obtenir le rattrapage salarial dont les personnels de l'Education Nationale ont besoin.

La question de nos traitements ne doit pas être évoquée à la légère : l'Education Nationale repose sur ses personnels pour bien fonctionner. Si ces personnels viennent à manquer, c'est toute l'Education Nationale qui s'effondre. Déjà certaines académies en sont à se réjouir de remplacer des professeurs diplômés par des quidams au parcours incertain auxquels on offre un contrat au bout d'une demi-heure de « job-dating ». Cette pratique révèle malheureusement une fois de plus le manque de valeur accordé à nos métiers essentiels. Le problème du recrutement est pris dans le mauvais sens : quand l'Education Nationale manque de personnel, ce n'est pas en organisant une grande braderie que l'on trouvera preneur, mais en augmentant l'attractivité des postes, c'est-à-dire en faisant une offre plus intéressante financièrement.

Pour le SNALC, la priorité d'une Education Nationale devrait être de faire progresser les élèves. Il est donc essentiel de ne pas placer n'importe qui devant ces jeunes. Il ne suffit pas pour enseigner d'en avoir envie, il faut surtout avoir été correctement formé.

Le plan de formation que vous nous présentez montre un souci d'augmenter le volume des stages et de les diversifier. Nous regrettons cependant que pour l'année qui se termine nombre de ces stages n'aient pu être suivis par manque de remplaçants. Souhaitons que des efforts particuliers soient faits à l'avenir pour permettre à nos collègues de continuer à bien se former tout au long de leur carrière sans que leurs élèves en fassent les frais.

Aider les élèves à progresser, ce n'est possible que lorsque les classes ne sont pas trop chargées. Dans le premier degré, le SNALC regrette qu'en fait d'ajustements, ce CTSD se voie proposer 5 fermetures de classes pour une ouverture. La logique de

l'économie conduit à une dégradation des conditions de travail des élèves et de leurs enseignants : les classes qui restent après fermeture verront leurs effectifs augmenter, et il n'est pas simple, quoi que l'on dise, de gérer plusieurs niveaux dans une même classe en plus de l'hétérogénéité naturelle des élèves.

Pour les collèges, nous vous avions fait part précédemment de notre inquiétude devant l'augmentation du nombre de classes à 29 ou 30 élèves dans notre département : qu'en est-il à ce jour ? Est-ce que des moyens supplémentaires ont permis d'alléger ces effectifs trop lourds pour permettre à nos jeunes d'apprendre dans de bonnes conditions ? Nous avions notamment attiré votre attention sur les classes de 6e du collège de Chalabre, des 4e à Jules Ferry, des 3e à Sigean et à Blaise d'Auriol, sans parler des collèges Brassens et Jules Verne, qui bien que classés en REP ne sont pas épargnés par les classes surchargées. Le SNALC souhaiterait qu'un bilan des ajustements éventuels sur les DHG collèges puisse être fait au CTSD. Pouvons-nous nous réjouir de nouvelles ouvertures de classes en collège ?

Concernant les prévisions d'effectifs pour la rentrée, le SNALC souhaite revenir une fois encore sur la question des AESH. Nous avions alerté vos services sur le manque d'AESH pour un certain nombre d'élèves. Si nous saluons les efforts de vos services, qui ont pu trouver des solutions ici ou là depuis le mois de mars, il demeure un certain flou dans la gestion des PIAL.

Nos collègues ne sachant pas toujours à qui s'adresser, serait-il possible de nous transmettre une liste des coordonnateurs de chaque PIAL ?

Le SNALC souhaite savoir si tous les besoins en AESH connus à ce jour pourront être correctement abondés dès la rentrée. Combien de recrutements sont prévus dans chaque PIAL ? Précisons qu'un accompagnement à hauteur d'une, de deux ou trois heures hebdomadaires est clairement insuffisant pour guider vers l'autonomie un jeune en situation de handicap.

Il faut également de véritables solutions en cas d'absence d'un AESH, car les bricolages locaux ne sont pas satisfaisants. Il faut que nos AESH aient la possibilité de faire connaître leurs choix d'affectation de manière officielle, transparente, égalitaire. Il faut que les missions confiées à nos collègues AESH restent dans le cadre légal : rappelons qu'il ne peut être exigé des AESH de surveiller des études, des examens ou la cour. Il faut que les démarches à entreprendre pour obtenir le remboursement de leurs frais de déplacement soient facilement accessibles. Nous avions à ce propos demandé que la signature des avenants de contrat puisse se faire dans le PIAL d'affectation : nos collègues ont encore dû cette année faire des kilomètres pour venir signer à Carcassonne, sans que ce déplacement soit remboursé même partiellement. Au vu de ce que gagne un AESH, le moindre déplacement pèse lourdement dans le budget mensuel de sa famille.

Pour le SNALC, il n'est pas souhaitable de multiplier le nombre d'AESH s'occupant d'un même élève, ni de multiplier le nombre d'élèves dont s'occupent chaque AESH, ni de multiplier les établissements d'exercice, ni de changer sans cesse les emplois du temps de nos collègues, au gré de nouvelles notifications.

Le SNALC demande donc l'abandon des PIAL dans leur forme actuelle, et une gestion plus humaine de l'inclusion, qui passe par une gestion plus humaine des AESH. Le SNALC vous demande un groupe de travail départemental sur ce sujet.

Enfin, puisque la fin de l'année scolaire approche, nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés que rencontrent un certain nombre de nos collègues. Les trois dernières années ont été éprouvantes pour tous les personnels et beaucoup sont épuisés et démotivés. La rentrée qui s'annonce risque à nouveau de demander des efforts à nombre d'entre nous : nous avons déjà dit ce que nous pensions du nombre important de collègues qui vont devoir compléter leur service sur plusieurs établissements, à un moment où les prix des carburants augmentent de jour en jour. Le SNALC demande que cette donnée soit prise en compte par notre employeur et que nos traitements soient ajustés en conséquence.

Sachez que cette fin d'année est assez chaotique dans les établissements scolaires : il manque des personnels qui ne sont pas remplacés, les conseils de classe ont eu lieu tôt et beaucoup d'élèves ont déserté depuis longtemps nos salles de classe. Ceux qui restent viennent avec la ferme intention de ne surtout pas travailler. Le mois de juin est depuis des années un mois en pointillés, mais on a pu noter cette année que nos élèves avaient cessé leurs efforts dès les mois de mars-avril. C'est assez inquiétant.

Le SNALC demande à nouveau que des moyens exceptionnels soient débloqués, pour prendre en compte sérieusement les conséquences des différents confinements sur la scolarité de nos jeunes. Le temps perdu n'a pas été rattrapé.

Rappelons que nos élèves ne viennent pas à l'école ou au collège par hasard, ils n'y viennent pas pour remplir des salles, ou pour être gardés pendant que leurs parents travaillent, ou pour manger à la cantine. Ils viennent y apprendre à construire le monde de demain. Il est donc plus que temps d'appliquer la politique du « quoi qu'il en coûte » à l'Education Nationale !

Les représentants du **SNALC** au CTSD de l'Aude

snalc
de l'ecole au supérieur